



La santé des médecins



QUAND ON EST CELUI qui trouve habituellement les problèmes et les réponses et qui oriente les gens vers les bonnes ressources, vers qui se tourne-t-on lorsqu'on ne sait plus comment le faire pour soi ?

C'est pour répondre à cette question que le Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ) a été créé il y a dix-neuf ans. L'expertise « sur mesure », l'accueil et l'empathie des médecins-conseils sont uniques au PAMQ. Ainsi, de plus en plus de médecins, de résidents et d'étudiants en médecine se prévalent aujourd'hui en toute confidentialité des services de ce programme.

En ce mois de septembre 2009, les médecins s'offrent un premier numéro sur leur santé ! Il y a de quoi célébrer !

J'y vois un signe très positif, précurseur d'une vigilance nouvelle afin que soient rassemblées toutes les conditions menant au mieux-être des soignants que nous sommes. Pas seulement parce que la santé du public dépend de la nôtre, mais aussi parce que nous devons attentifs à notre qualité de vie personnelle et professionnelle. Nos patients en sortiront gagnants, puisque la littérature montre qu'un médecin satisfait prodigue de meilleurs soins !

Le présent numéro a pour but de fournir aux médecins des connaissances fondamentales leur permettant de maintenir ou de retrouver le mieux-être afin que leur profession soit pour eux source de satisfaction et d'épanouissement. Il vise également à susciter une réflexion qui, au fil du temps, se fraiera un chemin dans les consciences pour que nous ayons une communauté médicale en santé !

À la nôtre !

D^r Anne Magnan

*Directrice générale
Programme d'aide aux médecins du Québec
www.pamq.org*

Agrement. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.